

**ACTUALISATION DU PLAN DE COMPTES DES INSTRUCTIONS BUDGETAIRES ET COMPTABLES M 14 ET M 4
APPLICABLES A COMPTER DU 1ER JANVIER 2009**

- La commission consultative d'évaluation des normes, lors de sa séance du 4 décembre 2008, a examiné et validé différentes **modifications des instructions budgétaires et comptables M 14 et M 4**, applicables à compter du 1^{er} janvier 2009.

La plupart de ces modifications résultent de la prise en compte d'**évolutions législatives ou réglementaires**.

D'autres modifications viennent :

- créer des comptes,
 - modifier l'intitulé de certains comptes,
 - supprimer des comptes devenus inutiles.
- Deux arrêtés, l'un relatif à l'instruction M 14 (arrêté du 29 décembre 2008), l'autre à l'instruction M 4 (arrêté du 23 décembre 2008), sont parus au **journal officiel du 31 décembre 2008**. Leur contenu est présenté dans la note qui suit.

Par ailleurs, une **annexe n°16** est ajoutée aux annexes de l'**instruction budgétaire et comptable M 4**. Cette annexe (arrêté du 23 décembre 2008) présente un modèle de **nouvelle maquette de compte administratif M 4**. Elle devrait être **prochainement disponible** sur le **site de la DGCL**, à la rubrique « finances locales » puis « droit budgétaire local » puis « normes budgétaires et comptables des collectivités » et enfin « M 4 », annexe 16.

LE PLAN DE COMPTES M 14 DEVELOPPE DES COMMUNES DE 500 HABITANTS ET PLUS

LES CREATIONS

- Compte **4645** : « Fonds des bénéficiaires d'une mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP) »
- Compte **70124**: « Redevance pour pollution d'origine domestique »
- Compte **701241** : « Redevance pour pollution d'origine domestique »
- Compte **701249** : « Reversement de la redevance pour pollution d'origine domestique »¹
- Compte **70128** : « Autres taxes et redevances d'eau »
- Compte **706811** : « Redevance d'assainissement collectif »
- Compte **706812** : « Redevance pour modernisation des réseaux de collecte »
- Compte **7068121**: « Redevance pour modernisation des réseaux de collecte »
- Compte **7068129** : « Reversement de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte »²

¹ L'article budgétaire correspondant est rattaché au chapitre 014 « atténuations de produits ».

² L'article budgétaire correspondant est rattaché au chapitre 014 « atténuations de produits ».

- Compte **7345** « Taxe sur les eaux pluviales »
- Compte **7378** : « Autres impôts et taxes d'outre-mer »
- Compte **7391** « Reversements et restitutions sur impôts locaux »
- Compte **73911** : « Reversements et restitutions sur contributions directes »
- Compte **739111** : « Attribution de compensation »
- le compte **739112** : « Dotation de solidarité communautaire »
- Compte **739113** : « Reversements conventionnels de fiscalité »
- Compte **739114** : « Fonds de solidarité Ile-de-France »
- Compte **739115** : « Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU »
- Compte **739117** : « Restitutions au titre des dégrèvements à la charge des collectivités locales »
- Compte **7391171** : « Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs »
- Compte **7391172** : « Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants »
- Compte **7391173** : « Dégrèvement au titre du plafonnement de la TP sur la valeur ajoutée »
- Compte **7391178** : « Autres restitutions au titre de dégrèvements sur contributions directes »
- Compte **739118** : « Autres reversements de fiscalité »
- Compte **7394** : « Reversements de taxes et participations liées à l'urbanisation et à l'environnement »
- Compte **73942** : « Reversement sur taxe de versement de transport »
- Compte **73945** : « Reversement sur taxes sur les eaux pluviales »
- Compte **7396** : « Reversement sur impôts sur les spectacles (CCAS) »
- Compte **74837** : « Dotation de développement urbain »
- Compte **7485** : « Dotation pour les titres sécurisés »

LES MODIFICATIONS

- Compte **7012** : « Taxes et redevances d'eau » (au lieu de « Redevances d'eau »)
- Compte **70681** : « Redevances d'assainissement collectif et pour modernisation des réseaux de collecte » (au lieu de « Redevances d'assainissement »)
- Compte **7368** : « Taxe locale sur la publicité extérieure » (au lieu de « Taxes sur la publicité »)
- Compte **74121** : « Dotation de solidarité rurale » (au lieu de « Dotation de solidarité rurale 1re fraction »)
- Compte **74124** : « Dotation d'intercommunalité » (au lieu de « Dotation de base des groupements de communes »)

LES SUPPRESSIONS

- Compte **7361** : « Droits de licence des débits de boisson »
- Compte **7365** : « Taxe sur les jeux de boules et de quilles électromécaniques »
- Compte **73681** : « Emplacements publicitaires »
- Compte **73682** : « Affiches, réclames, enseignes »
- Compte **73683** : « Véhicules publicitaires »
- Compte **7391** : « Reversements et restitutions sur impôts sur les spectacles (CCAS) »
- Compte **7392** : « Reversements et restitutions sur taxe de versement de transport »
- Compte **7393** : « Reversements et restitutions sur taxe professionnelle des groupements »
- Compte **7394** : « Reversements et restitutions — Fonds de solidarité Ile-de-France »
- Compte **7395** : « Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs »
- Compte **7396** : « Reversements de fiscalité »
- Compte **73961** : « Reversements et restitutions — Attribution de compensation »
- Compte **73962** : « Reversements et restitutions — Dotation de solidarité communautaire »
- Compte **73968** : « Reversement et restitutions — Autres reversements de fiscalité »
- Compte **7397** : « Reversement et restitutions — Reversements conventionnels de fiscalité »
- Compte **73982** : « Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU »
- Compte **74122** : « Dotation de solidarité rurale 2e fraction »
- Compte **74125** : « Dotation de péréquation des groupements de communes »

LES CREATIONS

- Compte **4645** : « Fonds des bénéficiaires d'une mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP) »
- Compte **70124** : « Redevance pour pollution d'origine domestique »
- Compte **701241** : « Redevance pour pollution d'origine domestique »
- Compte **701249** : « Reversement de la redevance pour pollution d'origine domestique³ »
- Compte **70128** : « Autres taxes et redevances d'eau »
- Compte **706811** : « Redevance d'assainissement collectif »
- Compte **706812** : « Redevance pour modernisation des réseaux de collecte »
- Compte **7068121** : « Redevance pour modernisation des réseaux de collecte »
- Compte **7068129** : « Reversement de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte »⁴
- Compte **7345** : « Taxe sur les eaux pluviales »
- Compte **7378** : « Autres impôts et taxes d'outre-mer »
- Compte **7391** : « Reversements et restitutions sur impôts locaux »
- Compte **73911** : « Reversements et restitutions sur contributions directes »
- Compte **739113** : « Reversements conventionnels de fiscalité »
- Compte **739117** : « Restitutions au titre des dégrèvements à la charge des collectivités locales »
- Compte **7391171** : « Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs »
- Compte **7391172** : « Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants »
- Compte **7391173** : « Dégrèvement au titre du plafonnement de la TP sur la valeur ajoutée »
- Compte **7391178** : « Autres restitutions au titre de dégrèvements sur contributions directes »
- Compte **739118** : « Autres reversements de fiscalité »
- Compte **7394** : « Reversements de taxes et participations liées à l'urbanisation et à l'environnement »
- Compte **73942** : « Reversement sur taxe de versement de transport »
- Compte **73945** : « Reversement sur taxes sur les eaux pluviales »
- Compte **7396** : « Reversement sur impôts sur les spectacles (CCAS) »
- Compte **7485** : « Dotation pour les titres sécurisés »

LES MODIFICATIONS

- Compte **7012** : « Taxes et redevances d'eau » (au lieu de « Redevances d'eau »)
- Compte **70681** : « Redevances d'assainissement collectif et pour modernisation des réseaux de collecte » (au lieu de « Redevances d'assainissement »)
- Compte **7368** : « Taxe locale sur la publicité extérieure » (au lieu de « Taxes sur la publicité »)
- Compte **74121** : « Dotation de solidarité rurale » (au lieu de « Dotation de solidarité rurale 1re fraction »)

LES SUPPRESSIONS

- Compte **7361** : « Droits de licence des débits de boisson »
- Compte **7391** : « Reversements et restitutions sur impôts sur les spectacles (CCAS) »
- Compte **7392** : « Reversements et restitutions sur taxe de versement de transport »
- Compte **7395** : « Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs »
- Compte **7396** : « Reversements de fiscalité »
- Compte **7397** : « Reversement et restitutions — Reversements conventionnels de fiscalité »
- Compte **74122** : « Dotation de solidarité rurale 2e fraction »

³ L'article budgétaire correspondant est rattaché au chapitre 014 « atténuations de produits ».

⁴ L'article budgétaire correspondant est rattaché au chapitre 014 « atténuations de produits ».

LE PLAN DE COMPTES M 14 APPLICABLE AUX CCAS ET CIAS

LES CREATIONS

- Compte **4645** : « Fonds des bénéficiaires d'une mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP) »
- Compte **4648** : « Autres encaissements pour le compte de tiers »

LE PLAN DE COMPTES M 4 APPLICABLE AUX SERVICES PUBLICS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX GERES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES OU LEURS ETABLISSEMENTS PUBLICS

LA CREATION

- Compte **753** : « Reversement taxe de séjour »

LE PLAN DE COMPTES M 49 DEVELOPPE APPLICABLE AUX SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

LES CREATIONS

- Compte **701241** : « Redevance pour pollution d'origine domestique »
- Compte **701249** : « Reversement aux agences de l'eau — Redevance pour pollution d'origine domestique »
- Compte **706121** : « Redevance pour modernisation des réseaux de collecte »
- Compte **706129** : « Reversement aux agences de l'eau — Redevance pour modernisation des réseaux de collecte »

LES SUPPRESSIONS

- Compte **6373** : « Reversement aux agences de l'eau — redevance pour pollution d'origine domestique »
- Compte **6374** : « Reversement aux agences de l'eau — redevance pour modernisation des réseaux de collecte »
- Compte **70122** : « Contre-valeur pollution »

LE PLAN DE COMPTES M 49 ABREGE APPLICABLE AUX SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

LES CREATIONS

- Compte **701241** : « Redevance pour pollution d'origine domestique »
- Compte **701249** : « Reversement aux agences de l'eau — Redevance pour pollution d'origine domestique »
- Compte **706121** : « Redevance pour modernisation des réseaux de collecte »
- Compte **706129** : « Reversement aux agences de l'eau — Redevance pour modernisation des réseaux de collecte »

LES SUPPRESSIONS

- Compte **6373** : « Reversement aux agences de l'eau — redevance pour pollution d'origine domestique »
- Compte **6374** : « Reversement aux agences de l'eau — redevance pour modernisation des réseaux de collecte »